

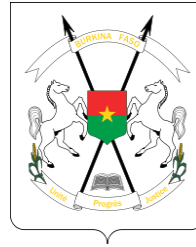
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

=-=-=-=-=

SECRETARIAT GENERAL

=-=-=-=-=

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT
DE L'INDUSTRIE NUMERIQUE



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice



Semaine du Numérique

16^{ème} édition

Thème : « Intelligence artificielle : opportunités et défis »

CAHIER DES CHARGES

Adopté le 9 juillet 2020 en Assemblée Générale de la SN

NOTE DE PRESENTATION

Le Programme « Connect 2020 » a pour objectif d'œuvrer en faveur d'une « Société de l'information s'appuyant sur un monde interconnecté, où les Télécoms/TIC permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques écologiquement durables pour tous ».

C'est à ce titre que le schéma de transformation structurelle, prôné par le Plan national de développement économique et social (PNDES), insiste sur la nécessité de créer un environnement favorable au développement industriel par la disponibilité d'infrastructures de qualité et des facteurs de production à coûts réduits parmi lesquels l'énergie et les TIC. Il prévoit qu'une partie significative de l'évolution et de la croissance du secteur tertiaire et des secteurs sociaux de base proviendra des activités TIC, dès lors que les investissements prévus pour le déploiement de la fibre optique impacteront positivement l'offre et la qualité des services TIC. Ainsi, la Semaine du Numérique vise à sensibiliser et à susciter l'adhésion des populations pour une transformation structurelle de l'économie et de la société burkinabè.

Elle contribue à l'atteinte de l'objectif global de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique qui est de « Bâtir une économie numérique performante qui contribue efficacement à la transformation structurelle de l'économie et de la société burkinabè »

Le présent cahier des charges est un instrument d'orientation qui vise à garantir le succès dans l'organisation de la manifestation et à lui donner un rayonnement certain.

I. CONTEXTE

La vision du ministère en charge de l'économie numérique se décline comme suit : **« A l'horizon 2025, le Burkina Faso dispose d'un secteur des postes et des communications électroniques qui contribue à l'édification d'une société de l'information moderne, inclusive et dynamique, et soutient le développement économique et social ».**

Cependant, en ce qui concerne le développement de l'économie numérique, des difficultés de tous ordres jalonnent le chemin à parcourir parmi lesquelles l'absence d'un écosystème fort susceptible de servir de cadre au développement de l'innovation et de l'expertise.

Pour que cette vision se transforme à terme en une réalité pour notre pays, nous devons mobiliser nos efforts pour :

- l'utilisation des TIC comme un levier durable de la transformation de l'Administration publique et de l'ensemble de l'économie burkinabè ;
- le développement et la promotion d'une expertise numérique nationale reconnue ;
- la sensibilisation de la population burkinabè aux nouvelles conditions d'employabilité associées au numérique ;
- le développement d'une économie numérique équitable et inclusive.

A ce titre, le Programme 5 de la SN@DEN, intitulé **« Capital humain, innovation et expertise numérique »**, s'adresse tout particulièrement au renforcement des capacités sous l'angle du numérique et a pour ambition de doter le Burkina Faso des compétences nécessaires pour accompagner sa transformation digitale.

Pour l'édition 2020 de la Semaine du Numérique (SN), le Ministère du développement de l'économie numérique et des postes convie l'ensemble des acteurs de l'écosystème à réfléchir sur le thème **« Intelligence artificielle : opportunités et défis »**.

L'intelligence artificielle (IA) est un sujet d'actualité au XXI^{ème} siècle, cependant son développement génère de l'enthousiasme, mais aussi de vives inquiétudes, voire suscite des craintes, y compris au sein de la sphère de la haute technologie. Ces inquiétudes se posent au plan humain, éthique, juridique et même social.

Le secteur des entreprises de haute technologie utilise l'apprentissage machine pour plus d'efficacité et de compétitivité, et partant de performance économique. L'intelligence artificielle, en tant que réalité de notre temps, mérite que nous nous en appropriions autant que possible, afin d'anticiper sur les opportunités et les risques possibles qui lui sont associés.

L'organisation de la Semaine du Numérique est un tremplin où les interactions entre acteurs de l'écosystème participent, non seulement au renforcement de l'écosystème, mais aussi au développement de la culture du numérique et à la promotion d'une expertise numérique nationale qui contribue fortement à l'avènement d'une société de l'information inclusive au Burkina Faso.

I-1. THEME ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Les performances de l'Intelligence Artificielle font le tour du monde, ses promesses sont grandes et susceptibles d'apporter une nouvelle révolution industrielle. Les résultats de ses applications suscitent de l'espoir dans le moyen terme dans divers domaines d'activités où il était impensable d'en avoir.

L'objectif poursuivi par le choix de ce thème est de susciter des échanges entre les acteurs de l'écosystème sur les applications et le potentiel que peut offrir l'intelligence artificielle.

De façon spécifique il vise à :

- présenter les concepts, technologies qui soutienne l'Intelligence Artificielle et les acteurs qui y travaillent au Burkina Faso ;
- faire un focus sur les résultats de l'application de l'IA dans divers domaines d'activités (santé, agriculture, sécurité, astronomie, finances, ...) au Burkina Faso, en Afrique et dans le monde;
- servir de tribune pour définir une stratégie un cadre d'application dans des domaines prioritaires ;
- mener une réflexion sur les opportunités et les limites de l'IA au Burkina Faso.

I-2. PERIODE, LIEU

La seizième édition de la Semaine du Numérique se tiendra du 8 au 10 septembre 2020.

Elle est placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et sous le parrainage de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

L'essentiel des activités se tiendront en ligne.

II- ACTIVITES RETENUES

1. La cérémonie de lancement de la semaine du numérique
2. La journée du thème
3. Le débat télévisé
4. La journée des communautés du numérique
5. La journée des logiciels libres et open sources
6. Le salon international des TIC et de la bureautique de Ouagadougou
7. Les jeux-concours TIC
8. La nuit des lauréats
9. La campagne d'initiation

II-1. Cérémonie de lancement de la semaine du numérique

La cérémonie d'ouverture de la Semaine du Numérique (SN) consacre le lancement officiel des activités de la manifestation.

➤ Objectifs de l'activité

La cérémonie d'ouverture vise à :

- donner de la visibilité sur l'engagement et les orientations du gouvernement sur le tout numérique pour la modernisation de l'économie et de la société ;
- sensibiliser les populations sur les opportunités qu'offre le numérique pour impulser le développement socio-économique du pays.

➤ Résultats attendus

A l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 16^{ème} édition de la SN, les résultats suivants sont attendus :

- la visibilité est donnée sur l'engagement et les orientations du gouvernement sur le tout numérique pour la modernisation de l'économie et de la société ;
- les populations sont sensibilisées sur les opportunités qu'offre le numérique pour impulser le développement socio-économique du pays.

➤ Public cible

Le public cible comprend :

- les membres du gouvernement ;
- les présidents d'institutions ;
- les acteurs de la société civile ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- le corps militaire et paramilitaire ;
- le corps diplomatique ;
- les professionnels du numérique ;
- les instituts supérieurs d'enseignement privé et public.

➤ Date et Lieu

La cérémonie d'ouverture officielle de la 16^{ème} édition de la Semaine du Numérique est prévue pour le mardi 08 septembre 2020 en présentiel et par vidéoconférence.

➤ Les acteurs concernés

- le Comité National d'organisation (CNO).

➤ Partenaires

➤ Déroulement

➤ Innovations

- traduction des discours de la cérémonie en gestuel (pour les personnes vivant avec un handicap auditif),
- traduction des discours en langues nationales (dioula, mooré, fulfuldé).

II-2. La journée du thème

La journée du thème est initiée pour donner l'opportunité à tous les acteurs de l'écosystème du numérique d'engager des débats constructifs, afin d'approfondir notre compréhension sur la manière dont nous pouvons nous servir des solutions numériques pour moderniser notre société ainsi que ses institutions, renforcer nos capacités et améliorer la compétitivité de nos entreprises. L'intelligence Artificielle (IA) se définit comme l'ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Avec les progrès importants constatés grâce à la contribution de l'IA, il est indispensable que nous nous appropriions autant que possible les concepts et applications en la matière, afin de tirer meilleur profit des opportunités qu'elle pourrait offrir pour le Burkina Faso et d'anticiper sur les risques possibles y relatifs. Ainsi, la "journée du thème" a pour ambition d'informer et de sensibiliser non seulement sur le sujet, mais aussi sur son impact économique et social.

➤ Objectifs poursuivis

La journée du thème offre l'occasion aux participants de communiquer et d'échanger sur le thème de l'année : « Intelligence artificielle : opportunités et défis ». Ils pourront aborder cette thématique en répondant aux questions suivantes :

- qu'est-ce que l'intelligence artificielle et quels sont ses domaines d'application ?
- comment fonctionne l'intelligence artificielle ?
- quels sont les enjeux et perspectives de l'intelligence artificielle pour le Burkina Faso ?
- quelles stratégies pour le développement et l'appropriation des plateformes intelligentes pour booster le développement économique et social du Burkina Faso ?

➤ Résultats attendus

- l'intelligence artificielle et ses domaines d'application sont définis et expliqués ;
- le mode de fonctionnement de l'intelligence artificielle est expliqué ;
- les enjeux et perspectives de l'intelligence artificielle pour le Burkina Faso sont identifiés et discutés ;
- les stratégies pour le développement et l'appropriation des plateformes intelligentes sont définies ;

➤ Public cible

Le public cible concerné par cette activité est constitué, entre autres, des Forces de Défense et de Sécurité, le corps médical, le corps enseignant, les professionnels du numérique, les

établissements bancaires et financiers, les acteurs du domaine agricole, les incubateurs, les étudiants et tous les passionnés de l'intelligence artificielle.

➤ **Date et Lieu**

La journée du thème de la seizième édition de la Semaine du Numérique est prévue pour le mardi 08 septembre 2020 en présentiel pour les panélistes et par vidéoconférence pour le public.

➤ **Acteurs**

- Université Virtuelle,
- Université Nazi BONI,
- Université Joseph Ki ZERBO,
- Universités et instituts d'enseignement supérieur privés,
- Burkina Institute of Technology (BIT),
- ANAC/ASECNA,
- Institut Géographique du Burkina (IGB),
- Direction de la télémédecine (Ministère de la Santé),
- Agence Nationale de la Météorologie.

➤ **Partenaires**

- Universités et instituts d'enseignement supérieur,
- PNUD,
- MESRSI,
- ANSSI,
- ANPTIC,
- ARCEP,
- FASO Drone,
- UNCDF,
- BeogoLAB,
- WAKATLAB,
- FBDES,
- Orange Burkina,
- Onatel SA,
- Télécel Faso.

➤ **Déroulement de l'activité**

Cette activité sera pilotée par la commission thème de la Semaine du Numérique. Le thème sera discuté sous forme de webinaire, à travers le développement de sous-thèmes. Cependant, il y aura un animateur principal qui va développer le thème dans ses grandes lignes. Celui-ci servira en même temps de modérateur des débats. Chaque sous-thème sera animé par un communicateur

dont le profil lui permet d'aider à comprendre chaque aspect du thème principal. Il pourra se servir d'images ou de vidéos pour illustrer ses propos.

Le communicateur devra adapter son langage autant que possible au public attendu.

Les missions essentielles de la commission sont :

- identifier les communicateurs potentiels pour chaque sous-thème et procéder à une sélection dans une short List au plus tard deux (2) mois avant la tenue de la manifestation ;
- adresser des correspondances au public ciblé;
- élaborer un projet de programme de la journée du thème ;
- soumettre un projet de budget de la journée du thème ;
- produire un rapport de l'activité contenant des résumés assez instructifs des communications.

II-3. Le débat télévisé

Le télé-débat, animé par un journaliste et des spécialistes du domaine du numérique, est une émission télévisuelle interactive d'une durée d'une heure qui se passera en direct sur les antennes de la RTB/Télé le mardi 08 septembre 2020 à partir de 21 heures 00 mn. Il sera divisé en deux sous-thèmes. Chaque sous-thème sera introduit par des interviews préenregistrées de personnes disposant de connaissances certaines sur le thème général ou disposant d'applications intelligentes mais qui ne seront pas sur le plateau.

A l'issue de chaque interview introductive, le journaliste animateur procédera aux échanges avec les invités-plateau sur les sous-thèmes à tour de rôle.

➤ Objectif général

Le débat télévisé est mené en direct à la télévision, afin de sensibiliser le maximum de citoyens sur le thème de l'édition.

➤ Les objectifs spécifiques

De façon spécifique, ce télé-débat vise à :

- contribuer à l'accroissement de la visibilité de la Semaine du Numérique,
- sensibiliser les populations sur le thème de l'édition.

➤ Résultats attendus

Il est attendu de ce télé-débat les résultats suivants :

- la visibilité de la Semaine du Numérique est améliorée,
- les populations sont sensibilisées sur le thème de l'édition.

➤ Le journaliste et les invités

Afin de permettre des échanges dignes d'intérêt et fructueux pour le public burkinabè, le télé-débat regroupera autour d'un journaliste, deux invités. Le journaliste sera issu de la RTB/Télé.

Le journaliste devra :

- avoir une expérience avérée des débats télévisés et une bonne connaissance du potentiel des TIC ;
- proposer des enregistrements vidéo sur des exemples de bonnes pratiques liés aux usages de l'IA dans le domaine ;
- assurer une bonne animation du débat en direct à la télé.

Les invités au télé-débat sont des spécialistes qui seront choisis sur la base des missions spécifiques de leurs structures respectives ou sur la base de leurs compétences intrinsèques sur la thématique concernée.

➤ **Personnes à interviewer**

Au regard du thème de cette 16^{ème} édition de la SN, les personnes sont nombreuses à pouvoir émettre des avis pertinents et constructifs sur le sujet. Cependant, comme le plateau de la télévision ne peut contenir qu'un nombre limité de personnes, il est prévu des interviews avec un certain nombre d'acteurs clés dont les avis sont pertinents pour une bonne compréhension du thème de la SN. Ces interviews vont permettre d'alimenter les débats au cours de l'émission.

➤ **Les sous-thèmes**

Pour permettre la bonne compréhension des débats, le thème général qui s'intitule « **Intelligence artificielle : opportunités et défis** » sera subdivisé en deux sous-thèmes.

- **Intelligence artificielle et domaines d'application.**

Il s'agira dans cette sous-thématique de définir le concept, de faire un tour d'horizon des domaines d'application et de présenter l'existant en la matière.

- **Quelles stratégies pour le développement et l'appropriation de plateformes intelligentes au Burkina Faso ?**

Abordant cette sous-thématique, les invités plateau et les personnes interviewées pourront analyser et orienter les décideurs vers des actions concrètes à poser pour faciliter le développement et l'appropriation de plateformes intelligentes en Afrique et particulièrement au Burkina Faso.

➤ **Acteurs :**

- MESRSI ;
- CNRST ;
- FRSIT.

II-4. Journée des communautés du numérique

La journée des communautés du numérique est une activité qui sert de tremplin aux différents acteurs pour développer une synergie d'actions à même de contribuer au renforcement de l'écosystème pour l'édification de la société de l'information.

➤ Objectifs visés et enjeux

L'objectif de cette journée est d'offrir un cadre de rencontre et d'échange entre acteurs au sein de l'écosystème ou ailleurs.

De façon spécifique, il s'agira de :

- favoriser la (ré)découverte des différentes communautés du numérique ;
- servir de tribune pour échanger sur les objectifs et stratégies de chaque communauté du numérique ;
- servir de cadre d'échanges entre les communautés du numérique et d'autres acteurs.

➤ Résultats attendus

- les différentes communautés du numérique gagnent en visibilité ;
- des échanges ont lieu entre communautés sur leurs objectifs et stratégies ;
- des échanges ont lieu entre les communautés du numérique et d'autres acteurs.

➤ Public cible

Le public cible de cette activité comprend :

- les entreprises ;
- les associations et collectifs du numérique du Burkina et d'ailleurs ;
- les startups ;
- les promoteurs ;
- les incubateurs ;
- les universitaires (enseignants-chercheurs) ;
- les étudiants ;
- et tous les passionnés du numérique.

➤ Acteurs et partenaires potentiels/souhaités

○ Acteurs

Les principaux acteurs de mise en œuvre sont les :

- associations et collectifs du numérique (logiciel libres, bloggeurs, Open data, communautés Google, communautés de développeurs, gouvernance de l'internet, etc.) ;
- incubateurs et accélérateurs ;
- entreprises œuvrant dans le domaine du numérique.

○ Partenaires

Des partenaires technique et financier peuvent être associés à la mise en œuvre de l'activité. Nous en citons une liste non-exhaustive :

- Réseau des Enseignants-Chercheurs en Informatique (RECIF-BF) ;
- Sous-Section IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers) au Burkina Faso ;
- UNCDF ;
- Les entreprises évoluant dans le domaine de l'IA : Faso Drone, Yulcom Technologies, etc.

➤ Déroulement de l'activité

○ Exécution pratique (grandes étapes / acteurs)

Le programme de la journée des communautés du numérique est laissé à l'initiative de ces derniers. Nous proposons à titre indicatif ce qui suit :

- des échanges entre les communautés du numérique sous forme de panels, d'exposés thématiques, etc.
- des séances de démonstration réunissant les acteurs de cette journée ouverte au monde du numérique qui ne sont pas forcément en communautés (entreprises TIC, DSI, personnes ressources œuvrant à l'essor du numérique, ...).

La journée des communautés du numérique se tiendra le 09 septembre 2020

Les étapes de l'organisation pourraient se décliner de la façon suivante :

- identification des structures,
- rencontre de cadrage,
- préparation de la plateforme de diffusion du webinaire.

➤ Innovation de l'activité

Pour cette édition, les activités de la journée des communautés du numérique se tiendront en présentiel et en ligne.

II-5. Journée des logiciels libres et open sources

Le logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Ceci afin de garantir certaines libertés induites, dont le contrôle du programme par l'utilisateur et la possibilité de partage entre individus. En d'autres termes, les logiciels libres et Open Source autorisent l'utilisateur à adapter le code source du logiciel afin de l'adapter à son besoin et le partager sans aucune limitation.

C'est ainsi que les logiciels libres et Open Source sont reconnus comme un des facteurs clefs dans le développement d'une économie de l'information. Elle se fonde sur une croissance soutenue de la filière du numérique et le soutien des entreprises numériques locales et des universités, en fournissant un support pour les logiciels redistribués et améliorer l'intégration de ces logiciels dans l'écosystème du libre au Faso.

La vision de la stratégie nationale de promotion des logiciels libres et Open Source du Burkina Faso est : « **A l'horizon 2025, le Burkina Faso tire profit des logiciels libres et Open Source pour bâtir une économie numérique contribuant à impacter positivement, durablement et de façon inclusive son développement** » cela justifie bien l'organisation d'une journée dédiée au Logiciels libres.

➤ Objectif de l'activité

L'objectif principal de la Journée des Logiciels libres et open source est d'offrir l'opportunité aux différents acteurs de l'écosystème numérique à se familiariser, s'approprier et de renforcer leurs capacités à l'utilisation de ces logiciels à travers des échanges, des retours d'expériences.

De façon spécifique, il s'agira de :

- présenter les principes et les atouts de l'utilisation du logiciel libre et open source;
- faciliter l'appropriation des logiciels libres et open sources ;
- servir de cadre d'échange aux communautés évoluant dans le domaine des logiciels libres et open source.

➤ **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont les suivants :

- les principes et les atouts de l'utilisation du logiciel libre et de l'open source sont présentés ;
- l'appropriation des logiciels libres est facilitée ;
- un cadre d'échanges est offert aux communautés évoluant dans le domaine des logiciels libres.

➤ **Date et lieu**

La journée des logiciels libres et de l'open source est prévue se tenir le 9 septembre 2020, en présentiel et en ligne.

➤ **Public cible**

Cet événement a notamment pour cibles :

- les associations œuvrant pour la promotion du logiciel libre,
- les établissements d'enseignement,
- les amateurs des TIC,
- les professionnels des TIC,
- les étudiants,
- les acteurs de la société civile,
- les incubateurs,
- l'Administration publique.

➤ **Acteurs**

Les acteurs clés de cette activité de promotion des logiciels libres sont :

- l'ANPTIC,
- DGTIC,
- l'ANSSI,
- la CIL,
- les universités et centres de recherche,
- DGDI,
- Club des DSI,
- les associations œuvrant pour la promotion des logiciels libres et open source,
- les professionnels des TIC,
- Professeurs d'université.

➤ **Partenaires**

Il s'agit des partenaires au développement

➤ **Méthodologie de travail**

La journée des Logiciels Libres est le cadre idéal pour les acteurs associés de présenter des solutions réussies sur la base de logiciels libres et de l'open source à travers des panels suivis d'une Install party. La liste des panelistes et les thèmes développés par chacun d'eux seront disponibles au moment opportun.

Afin de réussir cette activité, les tâches suivantes sont exécutées :

- de l'identification du lieu de lancement de la Journée, ainsi que des lieux où se dérouleront les différents exposés et ateliers ;
- de l'identification des associations et entreprises susceptibles d'intervenir ;
- de la finalisation du programme des activités à mener pour la Journée ;
- de l'élaboration des lettres d'invitation ;
- de prévoir un stand pour les logiciels libres et de l'open source.
- de l'arbitrage du nombre d'animateurs pour les différents exposés, ateliers et démos ;
- de la mobilisation des participants aux différents ateliers et démos;
- de la médiatisation de cette Journée.

II-6. Le salon international des TIC et de la bureautique de Ouagadougou

Le Salon International de TIC et de la Bureautique de Ouagadougou (SITICO), est une vitrine des technologies innovantes au service des entreprises qui favorise la diffusion et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Burkina Faso. L'événement s'est imposé comme un rendez-vous apprécié par les décideurs pour découvrir de nouveaux matériels et solutions IT, s'informer sur les grandes tendances du marché, rencontrer les fournisseurs et nouer des partenariats avec les entreprises nationales et étrangères participants au salon.

➤ **Objectifs visés**

Le Salon International des TIC et de la Bureautique de Ouagadougou (SITICO) a pour objectif global de favoriser la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Burkina Faso. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- créer une tribune de valorisation des activités dans le domaine du numérique des entreprises et startups ;
- créer un environnement de partage d'expériences et de bonnes pratiques, et d'opportunités d'affaires ou de partenariats ;
- permettre aux visiteurs de découvrir les dernières innovations dans le domaine des TIC et de rechercher les solutions techniques les mieux adaptées à leurs préoccupations ;
- contribuer à la promotion de la culture du numérique.

➤ **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- une tribune de valorisation des activités et réalisations dans le domaine du numérique des entreprises et startups est créée ;
- un environnement de partage d'expériences et de bonnes pratiques, et d'opportunités d'affaires ou de partenariats est créé ;
- les dernières innovations dans le domaine des TIC sont exposées aux visiteurs ;
- la culture du numérique dans la société est promue.

➤ **Public cible**

Le SITICO s'adresse aussi bien au grand public qu'aux utilisateurs professionnels.

➤ **Acteurs et partenaires potentiels /souhaités**

○ **Acteurs de mise en œuvre**

Les acteurs du monde des TIC, les établissements bancaires, les assurances, Opérateurs de télécommunication, Fournisseurs d'Accès à Internet, Intégrateurs de solutions IT, Training centers, incubateurs TIC, start-up, freelance, vendeurs de téléphones portables.

○ **Partenaires potentiels/souhaités**

Les partenaires potentiels sont :

- l'Administration publique ;
- les entreprises privées et sociétés nationales ou internationales évoluant dans le domaine des TIC ;
- les écoles et instituts de formation dans le domaine des télécoms/TIC
- les utilisateurs nationaux et internationaux des TIC ;
- les lauréats des différents concours (site web, génie logiciel, Génie TIC, Hackathon);
- les associations du domaine des TIC ;
- les opérateurs de télécommunication.

➤ **Date et lieu**

Cette année, le SITICO se tiendra exclusivement en ligne du 08 au 10 septembre 2020.

➤ **Déroulement de l'activité**

La réalisation de cette activité va suivre les étapes suivantes :

- déploiement, configuration, tests, formation ;
- identification de potentiels exposants ;
- conception et publication du plan d'exposition ;
- inscriptions sur la plateforme ;
- tenue du SITICO ;
- soumission du bilan du SITICO au CNO au plus tard un mois après la tenue de l'évènement.

II-7. Les jeux-concours TIC

➤ Description de l'activité

Au programme de la seizième (16ème) édition de la SN, figurent en bonne place des jeux concours qui ont pour but de stimuler la créativité et l'innovation dans le domaine du numérique. Ces concours qui se veulent une tribune d'émulation des jeunes talents locaux permettent de détecter des porteurs de solutions innovantes dans le domaine des TIC afin de leur offrir un cadre d'expression. Il s'agit des concours **du Meilleur Site Web**, du Génie Logiciel, du **Hackathon** et de **quiz**.

➤ Objectifs visés et enjeux

L'objectif global des jeux-concours de la seizième (16ème) édition de la Semaine du Numérique est de stimuler la créativité et l'innovation en décernant des récompenses aux concepteurs de solutions innovantes dans le domaine des TIC. De manière spécifique, ces jeux-concours ont pour vocation de :

- susciter un plus grand engouement pour les TIC ;
- encourager l'innovation et la création ;
- inciter les acteurs du développement (ministères, entreprises, OSC) à utiliser le numérique pour offrir des services de meilleure qualité ou pour créer des espaces de partage et de renforcement des capacités ;
- récompenser les solutions à fort impact dans les différentes catégories en compétition.

➤ Résultats attendus

A l'issue des jeux concours de la quinzième (16ème) édition de la Semaine du Numérique, les résultats suivants sont attendus :

- un engouement plus grand pour les TIC est constaté ;
- les jeunes talents sont encouragés à l'innovation et la création ;
- les acteurs du développement (ministères, entreprises, OSC) sont incités à utiliser le numérique pour offrir des services de meilleure qualité ou pour créer des espaces de partage et de renforcement des capacités ;
- les solutions à fort impact dans les différentes catégories en compétition sont récompensées.

➤ Public cible

Le public cible est défini dans l'appel à participation de chaque jeu-concours.

➤ Les différents jeux-concours

1. Le concours du Meilleur Site Web

a. Description

Le concours du Meilleur Site Web est organisé pour décerner des prix d'encouragement et de stimulation aux acteurs qui se sont engagés dans l'édification de la nouvelle Société de l'Information, à travers la mise en ligne de sites web en vue entre autres :

- de mieux informer les citoyens ou leurs partenaires sur leurs activités ;
- d'améliorer la qualité des services qu'ils offrent et l'accès à ces services.

Les sites web participant au concours doivent :

- avoir un contenu qui traite de sujets liés au Burkina Faso ;
- faire la promotion des valeurs du Burkina Faso ;
- offrir des services aux populations du Burkina Faso.

b. Catégories en compétition

Six (6) catégories de prix sont ouvertes :

Catégories	Description
Site vitrine	Site internet qui présente les produits ou services de votre activité sans vendre en ligne.
Organe de presse	Presse en ligne ou site d'organe de presse.
e-commerce ou site marchand	Site internet de vente en ligne.
Site institutionnel	Site d'Organisation de la Société Civile ou d'institutions sans objectif commercial.
Blog	Site internet sur lequel un internaute tient une chronique personnelle ou consacrée à un sujet particulier
Administration publique	Site internet de structures publiques ou rattachées.

c. Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne physique ou morale possédant un site répondant aux critères énumérés ci-dessus.

Seul le propriétaire d'un site web peut soumettre ce dernier au concours du Meilleur Site Web. Le webmaster n'est autorisé à prendre part à la compétition qu'au cas où il est à la fois le concepteur et le propriétaire du site soumis. Toutefois, il pourrait bénéficier du prix du webmaster de l'année s'il est le concepteur de trois (3) sites web primés au cours de la même édition, même sans en être le propriétaire.

d. Organisation pratique

Les inscriptions au concours du Meilleur Site Web ont lieu du 17 juin au 30 août 2020.

Pour prendre part au concours, les personnes physiques ou morales devront s'inscrire à l'aide du formulaire en ligne aux adresses ***www.concours-innovations.bf*** et ***www.semainedunumerique.bf***.

Les candidatures seront validées par la publication de la liste des participants sur le site web et la page Facebook de la Semaine du Numérique soixante-douze (72) heures après la fin des inscriptions.

e. Critères de sélection

Les sites web soumis au concours seront évalués sur la base des critères ci-dessous :

DESIGNATION	15
Le site est-il visuellement clair et lisible ?	3
Le design du site est-il esthétiquement attrayant ? (Organisation, couleur utilisées)	2
Le texte est-il suffisamment lisible sur le fond ?	3
Les textes et images sont-ils correctement agencés ?	2
Le site comporte-t-il un logo et favicon ?	1
Le graphisme choisi est-il cohérent avec l'image de la marque ?	2
Le graphisme choisi est-il adapté au public cible ?	2
NAVIGATION	15
La navigation dans le site se fait-elle facilement (Aller-retour, bouton « accueil » présent, ...) ?	2
L'information est-elle facile à retrouver ?	2
Peut-on accéder au plan du site ?	2
Savez-vous toujours où vous êtes ? (Présence de repères...)	2
Les boutons de navigation sont-ils compréhensibles ?	2
Un moteur de recherches fonctionnel est-il intégré au site ?	2
Les liens internes sont-ils utiles et clairs ?	1
Les liens proposés fonctionnent-ils tous ?	1
Des publicités et pop-up (fenêtres intempestives non sollicitées) perturbent-ils la navigation ?	1
INTERACTIVITE	18
Le site est-il dynamique ?	3
Les pages (images, animations...) s'affichent-elle rapidement ?	2
La résolution est-elle adaptée à l'écran ?	2
Un texte s'affiche-t-il lors d'un dysfonctionnement ?	1
Peut-on imprimer les pages ?	2
Une info-bulle s'affiche-t-elle lorsque l'on survole une image ou un lien avec la souris ?	1
Le site propose-t-il un système de newsletter ?	2
Le site propose-t-il un système de flux RSS ?	1
Est-il possible de contacter les responsables du site ?	2
Le site est-il relié à un ou plusieurs réseaux (Facebook, Twitter, ...) ?	2
CONTENU	25
Le contenu est-il daté ?	2

Le contenu proposé semble-t-il fiable ? (Présence de références, témoignages, presse, ...)	10
Le style rédactionnel employé est-il en adéquation avec le public cible ?	4
Les liens proposés sont-ils pertinents et cohérents avec le contenu du site?	3
Les médias intégrés (graphiques et/ou sonores) sont-ils tous utiles ? (Chacun sert à un but précis)	6
ACCESSIBILITE ET REFERENCEMENT	17
L'adresse (URL) du site est-elle intuitive, courte et simple à retenir ?	2
Le titre de la page est-il présent dans l'URL ?	2
Le site est-il référencé par les moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing, ...)?	2
Le site fonctionne-t-il sur tous les navigateurs (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, Opera, Safari) ?	4
Le responsive design	7
CONFORMITE ET DROITS	05
Le site web présenté au concours ne doit pas : <ul style="list-style-type: none"> ▪ diffamer, agresser, ni violer les droits des tiers ; ▪ reproduire et/ou utiliser le texte, la marque, la dénomination sociale, le logo ou tout signe distinctif d'un tiers sans son accord ; ▪ porter atteinte à la vie privée de personnes susceptibles d'être citées dans le contenu ; ▪ avoir un contenu qui est contraire aux dispositions légales en vigueur au Burkina, aux bonnes mœurs et à l'ordre public. 	2
NB : Le non-respect de ce critère est éliminatoire.	
Les noms, logos et références de l'auteur sont-ils mentionnés ?	1
Les sources des documents sont-elles indiquées ?	1
Les citations sont-elles accompagnées du nom de l'auteur ?	1
Utilisation d'un nom de domaine .bf	05

NB : Le jury technique du concours du Meilleur Site Web peut revoir les critères ci-dessus et leur pondération.

f. Prix

Le meilleur site web de chacune des catégories en compétition est primé. Les prix sont composés de :

- un trophée ;
- une attestation ;
- une médaille ;
- une enveloppe financière d'encouragement.

Dans certains cas, des prix en nature dans le but d'encourager des lauréats peuvent être décernés.

Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre des catégories, s'il estime que les sites soumis ne sont pas suffisamment pertinents pour être distingués.

2. Le concours du Génie Logiciel

a. Description

Le concours du Génie Logiciel vise à encourager le développement d'applications spécifiques, favoriser l'éclosion des talents, soutenir et valoriser les jeunes entreprises innovantes.

b. Catégories en compétition

Trois (3) catégories de prix sont ouvertes pour le concours du Génie Logiciel :

◆ Application mobile

Cette catégorie désigne tout logiciel applicatif développé pour un appareil électronique mobile (baladeur numérique, smartphone, tablette tactile, etc.) et téléchargeable via une plateforme de téléchargement adapté au système d'exploitation (Google Play, App Store, Windows Store, etc.).

◆ Application web

Cette catégorie désigne tout logiciel applicatif hébergé sur un serveur et accessible via un navigateur web.

◆ Application de bureau (desktop application en anglais)

Cette catégorie désigne tout logiciel applicatif affichant son interface graphique dans un environnement de bureau qui est hébergé et exécuté par l'ordinateur de l'utilisateur.

c. Conditions de participation

La compétition est ouverte à toute personne physique ou morale de nationalité burkinabè, résidant ou non au Burkina Faso.

Il est possible de postuler au concours du Génie Logiciel en candidature individuelle ou en groupe de tout au plus quatre (4) personnes.

Un fichier joint sous format PDF doit contenir les instructions et informations nécessaires au déploiement et au test des applications soumises.

NB : L'utilisation des outils de dernière génération est fortement recommandée pour le développement des solutions soumises au concours du Génie Logiciel.

c. Organisation pratique

Les inscriptions au concours du Génie Logiciel ont lieu du 17 juin au 30 août 2020.

Pour prendre part au concours, les personnes physiques et morales devront s'inscrire à l'aide du formulaire en ligne aux adresses ***www.concours-innovations.bf*** et ***www.semainedunumerique.bf***

Les candidatures seront validées par la publication de la liste des participants sur le site web et la page Facebook de la Semaine du Numérique soixante-douze (72) heures après la clôture des inscriptions.

d. Critères de sélection

- ◆ Les applications mobiles soumises au concours seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

Désignation	Notation
L'application répond-elle à un besoin existant ?	15
Les fonctionnalités proposées sont-elles pertinentes ?	20
L'application dispose-t-elle d'un manuel utilisateur ?	5
L'application est-elle facile d'utilisation ?	5
Les commandes (boutons, liens, etc.) sont-elles facilement repérables ?	5
L'application est-elle robuste (moins de bugs) ?	10
L'application dispose-t-elle d'une politique de confidentialité ?	5
L'application utilise-t-elle un système de gestion de base de données ?	5
Les images sont-elles claires ?	5
L'interface est-elle conviviale (pas de surcharges, textes lisibles, etc.)	10
L'application dispose-t-elle d'un système de contrôle des saisies ?	5
L'application permet-elle une traçabilité et une gestion des erreurs ? (codes d'erreur et orientation de l'utilisateur vers la résolution)	5
L'application est-elle innovante ?	5
Bonus si l'application est en relation avec le thème de l'édition courante la Semaine du Numérique	2

- ◆ Les applications web soumises au concours seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

Désignation	Notation
L'application répond-elle à un besoin existant ?	15
Les fonctionnalités proposées sont-elles pertinentes ?	20
L'application dispose-t-elle d'un manuel utilisateur ?	5
L'application est-elle facile d'utilisation ?	4
L'application fonctionne-t-elle sur tous les navigateurs (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, Opera, Safari) ?	4
L'application est-elle de type responsive design ?	4

Les commandes (boutons, liens, etc.) sont-elles facilement repérables ?	3
L'application est-elle robuste (moins de bugs) ?	10
L'application dispose-t-elle d'une politique de confidentialité ?	5
L'application utilise-t-elle un système de gestion de base de données ?	5
Les images sont-elles claires ?	5
L'interface est-elle conviviale (pas de surcharges, textes lisibles, etc.)	5
L'application dispose-t-elle d'un système de contrôle des saisies ?	5
L'application permet-elle une traçabilité et une gestion des erreurs ? (codes d'erreur et orientation de l'utilisateur vers la résolution)	5
L'application est-elle innovante ?	5
Bonus si l'application est en relation avec le thème de l'édition courante la Semaine du Numérique.	2

- ◆ Les applications de bureau soumises au concours seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

Désignation	Notation
L'application répond-elle à un besoin existant ?	15
L'application est-elle portable (exécutable sur différents systèmes d'exploitation ou disponible en plusieurs versions en fonction des systèmes) ?	10
Les fonctionnalités proposées sont-elles pertinentes ?	20
L'application dispose-t-elle d'un manuel utilisateur ?	4
L'application est-elle facile d'utilisation ?	3
Les commandes (boutons, liens, etc.) sont-elles facilement repérables ?	3
L'application est-elle robuste (moins de bugs) ?	10
L'application dispose-t-elle d'une politique de confidentialité ?	5
L'application utilise-t-elle un système de gestion de base de données ?	5
L'interface est-elle conviviale (pas de surcharges, textes lisibles, etc.)	10
L'application dispose-t-elle d'un système de contrôle des saisies ?	5
L'application permet-elle une traçabilité et une gestion des erreurs ? (codes d'erreur et orientation de l'utilisateur vers la résolution)	5
L'application est-elle innovante ?	5
Bonus si l'application est en relation avec le thème de l'édition courante la Semaine du Numérique	2

NB : Le jury technique du concours Génie Logiciel peut revoir les critères ci-dessus et leur pondération.

e. Prix

Les trois (3) meilleures applications de chacune des trois (3) catégories en compétition sont primées.

➤ Les premiers prix sont composés de :

- un trophée,
- une attestation ;
- une médaille,
- une enveloppe financière d'encouragement.

➤ Les deuxièmes prix sont composés de :

- un trophée,
- une attestation,
- une médaille.

➤ Les troisièmes prix sont composés de :

- un trophée,
- une attestation,
- une médaille.

Dans certains cas, des prix en nature peuvent être décernés, dans le but d'encourager des lauréats.

Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre des catégories, s'il estime que les applications soumises ne sont pas suffisamment pertinentes pour être distinguées.

3. Le Hackathon

a. Description

Les Hackathon sont une initiative du Ministère en charge des TIC visant à valoriser les compétences locales et à récompenser les acteurs en matière de TIC. Depuis plus d'un an ces marathons de soixante-douze (72) heures sont organisés en continue par la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique (DGDI). A chaque édition de la Semaine du Numérique (SN), une session spéciale est organisée et regroupe des acteurs en compétition qui mènent une réflexion autour des problématiques liées au thème de l'édition. Le **Hackathon** de l'édition 2020 de la SN est placé sous le thème « **Utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) pour les services de dématérialisation dans le contexte du Post Covid19** ».

b. Conditions de participation

La participation au concours est ouverte à toute personne physique de nationalité burkinabé résidant ou non au Burkina Faso. La participation au concours se fait par équipe de deux (2) personnes minimum et quatre (4) personnes maximum.

Faire acte de candidature au concours Hackathon implique l'acceptation des conditions d'organisation du concours, et pour son déroulement ou ses résultats, aucun recours n'est possible. En validant l'envoi de son dossier de candidature, chaque groupe s'engage notamment à :

- ne pas diffamer, agresser, ni violer les droits des tiers ;
- ne pas porter atteinte à la vie privée de personnes susceptibles d'être citées dans le contenu du projet ;
- ne pas proposer une œuvre qui est contraire aux dispositions légales en vigueur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Les Organisateurs se réservent le droit de retirer sur le champ et exclure du concours tout contenu qui ne respecterait pas les limitations susvisées ou qui constituerait une atteinte ou une fraude aux droits des tiers et ce, de quelque nature que ce soit.

c. Organisation pratique

Le Concours du Hackathon se déroule en six (6) étapes qui sont :

- **1^{ère} étape** : Ouverture du concours et inscription en ligne sur la plateforme du concours à l'adresse www.concours-innovations.bf. La période d'inscription s'étale du 17 Juin au 30 Août 2020. Le Hackathon se tient du 03 au 06 Septembre 2020.
- **2^{ème} étape** : présélection des meilleurs projets par le jury sur la base des critères prédéfinis.
- **3^{ème} étape**: Barcamp: réunion d'informations et de cadrage entre les spécialistes du métier et les candidats.
- **4^{ème} étape** : Formation en entrepreneuriat.
- **5^{ème} étape** : Hackathon et délibération par le jury.
- **6^{ème} étape** : Proclamation des résultats et remise des prix.

d. Critères de sélection

La sélection définitive se fait sur la base des critères spécifiques suivants :

Critère	Description	Note
Pitch	<p>Capacité des candidats à présenter succinctement la solution :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logique de la présentation (2) ; • Qualité de l'expression (2) ; • Respect du timing (5mn) (1). 	/5
Solution	<p>Capacité des candidats à produire une solution de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien de la solution avec le thème (2) ; • Solidité de la solution (bon ou mauvais fonctionnement) (3) ; • Caractère innovant (déjà vu ???) (2) ; • Autres (3) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthode de travail ; ✓ Design de la solution ; 	/10

Critère	Description	Note
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Niveau de développement atteint ; ✓ Capacité à déployer à grande échelle ; 	
Modèle économique	Capacité à pérenniser la solution : <ul style="list-style-type: none"> • Caractère réaliste de la solution (loi, société) (2) ; • Fiabilité du modèle économique (3) ; 	/5
Total		/20

e. Prix

Les trois (3) meilleures solutions proposées lors du Hackathon sont primées.

Les prix sont composés de :

- un trophée,
- une attestation,
- une médaille,
- une enveloppe financière d'encouragement.

Dans certains cas, des prix en nature dans le but d'encourager des lauréats peuvent être décernés. Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre des catégories, s'il estime que les applications soumises ne sont pas suffisamment pertinentes pour être distinguées.

4. Les Quiz

a. Description

Les jeux de quiz sont initiés pour tester spécifiquement la connaissance des citoyens burkinabè sur les questions en lien avec le numérique, la Semaine du Numérique et les activités des partenaires. Ils consistent à initier une série de questions sous diverses formes (Questions à Choix Multiples, Questions à Réponses Multiples, Questions à Réponse Ouverte Courte, Questions à Réponse Ouverte Longue, Questions à Choix Simple.), en collaboration avec les partenaires et de les soumettre au grand public via des canaux choisis (site web, radio, SMS, ...).

b. Conditions de participation

Les jeux quiz sont encadrés par les règles et lois régissant les jeux au Burkina Faso.

Tout participant à ces jeux devra utiliser ses propres moyens pour participer aux jeux (téléphones, e-mail, ...).

c. Organisation pratique

Deux catégories de jeux quiz seront considérées pour cette édition :

- Quiz SMS

Pour cette catégorie, les Questions/Réponses seront envoyées par sms. Elle sera organisée en partenariat avec les (trois) opérateurs de téléphones mobiles du pays : Onatel SA, Orange Burkina et Télécel Faso.

- **Quiz Radio/plateforme web**

Les questions seront dispensées via le canal de radios partenaires et/ou le site web de la Semaine du Numérique. Les candidats pourront prendre part aux jeux radiophoniques aux heures prévues.

Les lauréats des quiz radio sont annoncés immédiatement après la fin de chaque émission.

Pour les quiz via le site web de la Semaine du Numérique, la liste des lauréats sera affichée sur le site web de la SN

Pour les quiz SMS, la liste des lauréats sera affichée sur le site web de la SN.

d. Prix

Les lauréats des différents quiz recevront des prix offerts par le CNO SN 2020 et les partenaires de la 16^{ème} édition de la Semaine du Numérique.

➤ **Acteurs et Partenaires potentiels/souhaités**

1. Acteurs

Les acteurs sont :

- les organisateurs (DGD, CNO),
- les jurys,
- les radios,
- Onatel SA,
- Télécel Faso,
- Orange Burkina.

2. Partenaires

Les partenaires souhaités sont :

- ANPTIC,
- CIL,
- ANSSI,
- ANR.

➤ **Déroulement de l'activité**

1. Exécution pratique

Pour le bon déroulement des jeux-concours de la 16^{ème} édition de la Semaine du Numérique, les tâches suivantes doivent être réalisées :

- l'élaboration des appels à participations ;
- l'ouverture des inscriptions en ligne pour les concours du Meilleur Site Web, du Génie Logiciel et du Hackathon ;

- la conception des questionnaires pour les quizz ;
- le lancement des différents jeux-concours ;
- la promotion des jeux-concours par le biais d'une campagne de communication ;
- délibération du jury technique Site Web ;
- délibération du jury technique Génie logiciel ;
- délibération du jury Hackathon ;
- délibération du jury officiel.

➤ **Annexes**

1. Liste des besoins (logistique)

Gadgets SN 2020 (T-shirts, polos, casquettes, auto-collants, etc.) pour les lauréats des jeux-concours.

2. Projets (Discours, ...)

- Appels à participations des différents jeux-concours,
- Arrêtés de mise en place des jurys, de la Supervision et de la Coordination.

II-8. La nuit des lauréats

La nuit des lauréats est une soirée gala marquant l'étape solennelle de récompense des plus méritants aux différents jeux concours, de distinctions des personnalités qui se sont illustrées dans le domaine du numérique. Elle est le couronnement de chaque édition de la SN et est retransmise en direct aux antennes de la RTB. Cette cérémonie se tient en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles, des membres du Gouvernement, des industriels du secteur des TIC, des sponsors, des directeurs généraux, des chefs d'entreprises, des partenaires au développement, les nominés et des membres du comité d'organisation.

➤ **Objectifs visés et enjeux**

Les objectifs poursuivis à travers cette soirée sont :

- faire le palmarès des différents jeux-concours ;
- célébrer l'excellence des acteurs du numérique ;
- récompenser les acteurs majeurs qui se sont distingués dans le domaine du numérique ;
- distinguer les personnes ayant contribué de manière significative au développement et à la promotion du numérique.

➤ **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- le palmarès des différents jeux-concours est connu ;
- l'excellence des acteurs du numérique est célébrée;
- les acteurs majeurs distingués dans le domaine du numérique sont récompensés ;
- distinguer les personnes ayant contribué de manière significative au développement et à la promotion du numérique.

➤ **Public cible**

La nuit des lauréats s'adresse aux cibles suivantes:

- les acteurs du développement (ministères, institutions, entreprises, organisations de la Société civile) ;
- les candidats nominés aux concours TIC ;
- les exposants au SITICO ;
- les sponsors ;
- les partenaires au développement ;
- la population sur toute l'étendue du territoire.

➤ **Acteurs et partenaires potentiels/souhaités**

1. Acteurs

Les acteurs de cette soirée sont :

- le(s) sponsor(s) de la nuit,
- le Comité National d'Organisation.

2. Partenaires

Les partenaires attendus de la soirée sont :

- les universités et instituts œuvrant dans le domaine du numérique,
- les organismes et institutions.

➤ **Déroulement de l'activité**

La nuit des TIC se déroulera suivant le chronogramme ci-dessous :

1. Exécution pratique

La réussite de cette activité nécessite la mise en place d'une bonne organisation qui s'articule sur les points suivants :

- mobilisation des acteurs,
- lancement des invitations,
- impression des attestations,
- organisation soirée de gala nuit des TIC.

2. Innovation de l'activité

Afin de susciter un engouement pour le développement des jeux vidéo, qui est un domaine nouveau au Burkina Faso, nous recommandons que pour cette édition et les éditions à venir de récompenser la meilleure réalisation jeux vidéo.

II-8.1. La campagne d'initiation

La campagne d'initiation est une activité en marge de la Semaine du Numérique qui vise la sensibilisation, la promotion et la vulgarisation du numérique dans toutes les treize (13) régions du Burkina Faso, à travers une formation et une initiation grand publique gratuite à l'utilisation des TIC.

➤ Description de l'activité

1. Objectif de l'activité

L'objectif global de la campagne nationale d'initiation à l'utilisation des TIC est l'appropriation de l'utilisation des TIC par les citoyens.

De manière spécifique, cette campagne va permettre :

- d'initier au moins deux cent (200) personnes à l'utilisation de l'outil informatique ;
- d'inciter la population à s'approprier et à intégrer les TIC dans leur quotidien.
- d'initier et dispenser les formations adaptées aux personnes vivant avec un handicap visuel
- de réduire la fracture numérique.

2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- deux cent (200) personnes sont initiées à l'utilisation de l'outil informatique ;
- l'appropriation et l'intégration des TIC dans le quotidien sont effectifs ;
- les formations adaptées aux personnes vivant avec un handicap visuel sont dispensées ;
- la fracture numérique est réduite.

3. Durée et contenu

A l'instar des dernières éditions, la campagne d'initiation s'étale sur une période de dix (10) jours et ambitionne de former au moins deux cents (200) personnes dans des domaines variés. Les modules ci-dessous pourront être développés :

- l'initiation aux langages de programmation ;
- une sensibilisation sur la sécurité des usages sur les réseaux sociaux ;
- apprentissage à la visualisation des données ;
- une formation sur l'usage des clouds ;
- une initiation aux modules traitement de texte et de calculs adaptée aux personnes vivants avec un handicap visuel.

4. Les acteurs et partenaires.

○ Acteurs

Les acteurs de mise en œuvre sont principalement :

- les Startups,
- l'Université virtuelle,
- la Société Burkinabè d'Adaptation des TIC (SOBATIC),
- etc.

○ Partenaires

- LA POSTE BURKINA,
- ENABEL,
- UNCDF.

5. Déroulement de l'activité :

○ **Formation au profit des personnes vivant avec un handicap visuel**

La personne non-voyante utilisera un logiciel de lecture d'écran et de synthèse vocale qui fournit sous forme de messages sonores, les informations sur les actions effectuées au clavier et les indications nécessaires à l'utilisation des logiciels.

La personne malvoyante utilisera un écran de grande taille, avec un logiciel de grossissement d'écran tel que ZOOMTEXT, qui permet :

- d'agrandir jusqu'à 36 fois une partie de l'écran ;
- de choisir les couleurs des caractères et du fond pour un meilleur confort de lecture ;
- de choisir l'apparence et la taille du curseur de la souris.

➤ **Formation grand public**

Les autres modules seront dispensés sous deux formes :

- forme interactive via une plateforme dédiée ;
- forme de capsule à titre d'information et de sensibilisation via le canal de la télévision et de la radio.

III - LES ORGANES DE PILOTAGE DE LA SN

Les organes de pilotage de la SN sont :

- l'Assemblée Générale,
- le Comité National d'organisation.

III.1. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale est une instance d'adoption du cahier de charges et du rapport de la SN. Elle regroupe les représentants des structures œuvrant au Burkina Faso dans les secteurs des TIC, du développement durable, et les partenaires au développement participant activement aux éditions de la SN.

L'Assemblée générale comprend à ce titre :

- des représentants des acteurs publics et privés du secteur de l'informatique ;
- des représentants des acteurs publics et privés du secteur des télécommunications ;
- des représentants des acteurs publics et privés du secteur de l'audiovisuel et de la presse ;
- des représentants des grands utilisateurs des TIC de l'Administration et des grandes entreprises ;
- des structures de lutte contre la cybercriminalité ;
- des représentants des ONG et associations œuvrant dans le domaine des TIC et les représentants des partenaires au développement.

L'Assemblée générale est convoquée et présidée par le président du Comité national d'Organisation.

III.2. Le Comité national d'organisation

Le Comité national d'Organisation (CNO) de la SN comprend une (01) cellule de Coordination et des Commissions.

➤ La cellule de coordination

Elle est chargée de :

- adopter le chronogramme des activités ;
- identifier et démarcher les sponsors ;
- identifier, démarcher des personnes physiques et morales pour décerner des prix spéciaux ;
- valider le projet de budget de l'évènement ;
- convoquer et présider les différentes réunions du CNO ;
- donner des orientations aux différentes commissions dans l'exécution de leurs tâches ;
- apporter un appui conseil aux différentes commissions ;
- superviser la mise en œuvre du programme de la semaine ;
- autoriser les dépenses ;
- valider les projets de discours ;
- rédiger les procès-verbaux de réunions ;
- produire un rapport de la cellule ;
- rédiger le rapport général de l'évènement.

a. Le Président

Le Président de la cellule de coordination également Président du CNO est chargé de la supervision et de la coordination des activités de la SN. A ce titre, il assure les relations publiques de la SN, préside les réunions, signe le courrier et ordonne les dépenses nécessaires à la bonne marche de l'édition. Il présente à l'Assemblée générale un rapport d'activités à la fin de l'édition.

b. Le vice-président

Également vice-président de la cellule de coordination, il assiste le Président et le remplace en cas d'empêchement. Il assiste à la rédaction des projets de discours.

c. Rapporteurs : ils sont chargés de la centralisation des rapports de commissions et d'activités et de la rédaction du rapport général de la SN.

➤ Les commissions

Le Comité national d'Organisation de la SN 2020 comprend huit (8) commissions :

- la Commission « Thèmes »,
- la Commission « Finances et logistique »,
- la Commission « presse, communication »,
- la commission « Salon d'exposition et support technique »,
- la Commission « Sécurité et Protocole »,

- la Commission « Campagne d'initiation aux TIC »,
- la Commission « Nuit des TIC »,
- la Commission « Secrétariat ».

a. La Commission « Thèmes »

Elle est chargée de :

- proposer les sous-thèmes pour chaque activité, identifier les communicateurs et veiller à l'atteinte des objectifs poursuivis en prenant toute mesure pouvant y contribuer ;
- proposer pour chaque activité de la SN, le public cible et les acteurs concernés ;
- élaborer le programme de chaque activité ;
- rédiger les projets de discours ;
- suivre le déroulement des activités afin de garantir leur cohérence et l'impact recherché ;
- centraliser les différentes communications et les CV des communicants ;
- recueillir tous les supports présentés lors des activités de la semaine,
- rédiger des résumés des différentes communications ;
- soumettre un projet de budget de la commission ;
- produire un rapport de la commission ;
- suivre toutes les activités conduites dans le cadre de la semaine.

b. La Commission « Finances et logistique»

Elle est chargée de :

- mobiliser les ressources financières (budget Etat, les subventions, sponsoring, recettes de location des stands, créances, dons, legs, etc.) ;
- élaborer le projet de budget de la SN ;
- assurer la prise en charge des dépenses des activités ;
- tenir la comptabilité des opérations exécutées au titre de la SN ;
- procéder à l'acquisition des biens et services nécessaires à l'organisation de l'évènement ;
- faire l'inventaire de la logistique nécessaire à la réalisation des activités prévues au cours de la SN ;
- assurer la disponibilité des moyens logistiques ;
- assurer la location des salles ;
- assurer la gestion du carburant ;
- mobiliser le matériel pour le support technique;
- assurer la gestion des biens acquis ;
- produire le rapport de la commission ;
- produire le bilan financier de la SN.

c. La Commission « presse, communication»

Elle est chargée de :

- concevoir et mettre en œuvre une campagne de médiatisation de la SN ;
- organiser la couverture médiatique des activités ;

- concevoir et diffuser des supports de communication (visuels, bandérolles, affiches, brochure programme, spots télé et radio, bandeaux, bannières, bande défilante) ;
- animer le site web de la SN et ses pages sur les réseaux sociaux.
- collecter les reportages télévisuels ;
- produire un rapport de la commission.

d. La commission « Salon d'exposition et support technique»

Elle est chargée de:

- exprimer les besoins logistiques nécessaires à la réalisation du salon ;
- élaborer tout document relatif au salon (appel à participation, fiche d'inscriptions, liste des expositions, plan du site,...) ;
- identifier et mobiliser les potentiels exposants (campagne de communication, tenue de réunions, envoi de mail et de courrier, etc) ;
- assurer les inscriptions des exposants au Salon;
- suivre l'élaboration du plan d'occupation et des standards des stands du Salon sur la plateforme ;
- mettre à la disposition du jury Salon d'exposition la liste exhaustive des exposants ;
- assister les exposants pour la prise en main de la plateforme ;
- assurer la veille et l'assistance aux utilisateurs de plateforme d'exposition ;
- fournir les statistiques à la fin du salon d'exposition ;
- produire un rapport de la commission.

e. La Commission « Sécurité et Protocole »

Elle est chargée de :

- accueillir les invités;
- organiser les hôtes pour l'accueil, l'orientation et l'installation des autorités
- identifier les personnalités pour la remise des prix aux lauréats de la Nuit;
- assurer la sécurité des personnes et des biens dans les lieux où se déroulent les activités de la SN ;
- produire un rapport de la commission.

f. La Commission « Campagne d'initiation aux TIC »

Elle est chargée de :

- proposer un budget pour la réalisation de la formation ;
- mobiliser les structures de formation et les groupes cibles ;
- assurer la mobilisation des participants aux formations ;
- identifier les modules de formations
- élaborer les supports de cours ;
- identifier les canaux de formation ;
- superviser la dispensation des cours ;
- produire un bilan de la commission.

g. La Commission « Nuit des TIC »

Elle est chargée de :

- élaborer le projet de budget de l'activité ;
- finaliser des termes de référence des jeux-concours et veiller à leur respect ;
- prendre des initiatives pour une large participation aux jeux-concours ;
- proposer la composition des jurys des jeux-concours ;
- assurer le bon déroulement des jeux-concours ;
- élaborer le chronogramme de la Nuit des TIC ;
- assurer la remise des prix aux différents lauréats (attestation, trophée, prix...) ;
- produire un rapport de la commission.

h. La commission secrétariat

Elle est chargée de :

- éditer les correspondances relatives à l'évènement ;
- assurer la ventilation du courrier ;
- fournir des renseignements aux participants ;
- produire un rapport des activités de la semaine ;
- assurer toute autre tâche de secrétariat avant, pendant et après l'édition ;
- produire le rapport de la commission.